

Communiqué de presse

Berne, le 28 juin 2006

T +41 31 381 64 00
F +41 31 381 64 01

info@swisselectric.ch
www.swisselectric.ch

La gestion des déchets radioactifs est techniquement résolue

Gestion des déchets radioactifs : accomplissement d'une étape décisive

Berne, le 28 juin 2006 – Le Conseil fédéral a approuvé aujourd'hui la démonstration de la faisabilité du stockage final des déchets hautement radioactifs. Swisselectric se félicite de cette décision: par cette démonstration, une étape décisive quant à la construction d'un dépôt géologique en profondeur en Suisse a été accomplie. Les questions techniques d'élimination des déchets radioactifs sont résolues et leur faisabilité est ainsi prouvée. Swisselectric demande à présent que les décisions politiques sur le choix de l'emplacement d'un dépôt géologique en profondeur soient prises rapidement.

« Nous sommes heureux que le Conseil fédéral ait approuvé sans réserve la démonstration de la faisabilité du stockage final et qu'il ait ainsi confirmé la faisabilité technique d'un dépôt géologique en profondeur pour substances hautement radioactives en Suisse. Un pas important vers la réalisation d'un dépôt en profondeur a été ainsi franchi et une étape essentielle de la politique suisse de l'énergie a été atteinte » expose Hans Schweickardt, président de Swisselectric, au sujet de la décision de Berne. Après 30 ans d'examens et d'études techniques, la démonstration de la faisabilité prouve que le stockage de déchets hautement radioactifs est possible en Suisse. Le choix de l'emplacement et la construction subséquente d'un dépôt en profondeur peuvent être désormais entrepris rapidement. Le Conseil fédéral avait déjà décidé en 1988 que la démonstration de la faisabilité était apportée pour les substances faiblement et moyennement radioactives.

Un contrôle exhaustif

Le concept du stockage géologique en profondeur est prédéfini par la loi sur l'énergie nucléaire. La Société coopérative nationale pour le stockage géologique de déchets radioactifs (NAGRA) a établi et présenté la démonstration de la faisabilité approuvée par le Conseil fédéral. Les responsables des déchets radioactifs (énergie nucléaire, Confédération, recherche, médecine) l'ont chargée d'élaborer et de mettre en application des solutions pour une gestion durable des déchets en Suisse au sens

d'une protection des hommes et de l'environnement. Les études géologiques approfondies à la base de la démonstration de faisabilité de la Nagra, qui étaient constamment accessibles au public, ont été examinées dans le détail par les autorités et commissions spécialisées nationales et internationales chargées de la sécurité. Toutes les institutions ont attribué les meilleures notes à l'étude de faisabilité de la Nagra.

A présent, la politique est sollicitée.

Avec la démonstration de la faisabilité technique d'un dépôt en profondeur pour substances hautement radioactives en Suisse, la partie géotechnique de la procédure de gestion des déchets est achevée. En liaison avec le financement sécurisé, la branche de l'énergie nucléaire a ainsi assumé sa responsabilité et amplement accompli la part des obligations qui lui incombait. Hans Schweickardt à ce sujet: « A présent, il convient de choisir le site. Les autorités et la politique sont ici sollicitées. » La procédure de planification concrète déjà initialisée par l'Office fédéral de l'Energie (OFEN) est à la base du consensus politique. La procédure d'aménagement du territoire doit assurer un choix du site loyal et transparent aux fondements démocratiques. De l'avis de Swisselectric, il importe que cette procédure soit accomplie sous forme sérieuse, ciblée et rapide. La procédure ne doit pas être retardée pour des raisons politiques. A partir des résultats de la procédure de planification concrète, la branche présentera alors une demande-type d'approbation pour la construction d'un dépôt géologique en profondeur.

Accomplir la volonté du peuple

Comme le montre un sondage représentatif réalisé auprès de la population à la demande des exploitants d'énergie nucléaire, 54% de la population suisse sont dès à présent convaincus que l'entreposage de déchets radioactifs en Suisse peut être résolu. La démonstration de la faisabilité de la gestion des déchets confirme leur avis. Plus de 70% des personnes interrogées estiment par ailleurs que la question des déchets radioactifs peut être résolue indépendamment de l'exploitation des centrales nucléaires existantes. Cette volonté doit être prise au sérieux avec, par conséquent, une réalisation sans retards de la procédure de sélection du site.

Monsieur Hans Schweickardt, président de swisselectric, se tient à votre disposition pour vos questions et demandes d'interviews.

Veillez contacter à cet effet Monsieur Rolf Schmid, chef de la communication, swissnuclear, Frobουργstrasse 17, 4601 Olten, Tél. 062 205 20 10, fax 062 205 20 11, e-mail : rolf.schmid@swissnuclear.ch

Le texte de presse complet ainsi que d'autres documents d'information sont à votre disposition sur Internet à l'adresse suivante: www.swisselectric.ch et www.swissnuclear.ch, rubrique « médias ».

Autres liens:

www.swisselectric.ch

www.swissnuclear.ch

www.entsorgungsnachweis.ch - Page d'accueil de l'OFEN sur la démonstration de la faisabilité du stockage géologique

www.nagra.ch

www.entsorgungsfonds.ch

www.stilllegungsfonds.ch

swisselectric est l'organisation des entreprises du réseau d'interconnexion suisse d'électricité. Créée en avril 2002, elle compte actuellement six membres : ATEL, FMB, CKW, EGL, EOS et NOK. En 2003, ces entreprises employaient quelque 12000 personnes, ce qui représente environ 60% du personnel du secteur de l'électricité. Ces entreprises se chargent de la majeure partie des échanges suisses d'électricité avec l'étranger.

swissnuclear est la section énergie nucléaire de swisselectric. swissnuclear est composée de représentants des six entreprises productrices d'énergie, ATEL, FMB, CKW, EGL, EOL et NOK et s'engage pour le fonctionnement sûr et économique des centrales nucléaires en Suisse. Les entreprises membres de swissnuclear gèrent les centrales nucléaires suisses Beznau, Gösgen, Leibstadt et Mühleberg qui produisent près de 26 milliards de kilowattheure, soit 40% de la demande d'électricité en Suisse. Avec les sociétés Zwiilag et Nagra, les membres font partie d'associations qui s'engagent en faveur d'une évacuation écologique et sûre des déchets radioactifs.